



**MINISTÈRE
DE L'ÉCONOMIE,
DES FINANCES
ET DE LA RELANCE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Direction générale du Trésor



LETTRE ÉCONOMIQUE

DE TUNISIE ET DE LIBYE

UNE PUBLICATION DU **SERVICE ÉCONOMIQUE REGIONAL**

DE TUNIS

N° 6 – Novembre & Décembre 2021

Sommaire

LIBYE

- Conférence de Paris
- Remplacement de Jan Kubiz par Stephanie Williams comme représentant des Nations unies
- Le secteur bancaire libyen
- Le Cleantech Business Meeting

TUNISIE

- Loi de finance rectificative pour 2021
- Retour sur « les journées de l'entreprise » à Sousse 9-11 décembre 2021
- La gestion des déchets en Tunisie : le cas de Sfax

Editorial

En cette fin d'année 2021, le maître mot tant du côté libyen que tunisien est « l'incertitude ». Alors que l'élection présidentielle en Libye devait se tenir le 24 décembre, la liste officielle des candidats n'a toujours pas été publiée (au 21 décembre) et la campagne électorale n'a pas officiellement commencé. Un report des élections paraît inévitable mais ni la HNEC ni le parlement ne veut prendre la responsabilité de l'annoncer tant la question du ralliement au processus électoral n'était plus ces derniers temps objet de débat parmi les acteurs politiques libyens.

En Tunisie, le président, Kaïs Saïed, a levé le voile sur ses intentions politiques en présentant le 13 décembre sa feuille de route politique jalonnée par deux étapes symboliques : un référendum le 25 juillet sur

une nouvelle constitution ou a minima la révision de la constitution actuelle et le 17 décembre des élections législatives, le parlement restant suspendu jusque-là.

En revanche, c'est toujours le plus grand flou sur le volet économique et financier : quel sera le contenu de la loi de finances 2022 ? Quand sera-t-elle publiée ? Quand le programme de réformes sera-t-il présenté au FMI et surtout « quand et comment » les réformes vont-elles être mises en œuvre ? et enfin le pays pourra-t-il tenir financièrement et économiquement pendant un an ?

Beaucoup d'interrogations que nous espérons voir lever en 2022. D'ici là, toute l'équipe du service économique régionale vous souhaite de belles fêtes et vous présente ses meilleurs vœux pour cette nouvelle année.

Fanny Labarthe

LIBYE

Actualités politiques

- Tenue de la conférence internationale pour la Libye à Paris le 12 novembre

La France a accueilli à Paris une conférence internationale pour la Libye le 12 novembre.



Coprésidée avec l'Italie et l'Allemagne et associant étroitement les Nations unies, la réunion a rassemblé des chefs d'État, de gouvernement et des ministres des Affaires étrangères d'une trentaine de pays participant au processus de Berlin et/ou étant voisins de la Libye, ainsi que des représentants d'organisations internationales. L'objectif de la conférence était d'apporter un soutien à la poursuite de la transition politique et à la tenue des élections présidentielles le 24 décembre 2021, en accord avec la feuille de route adoptée par le Forum de dialogue politique libyen (LPDF) à Tunis en novembre 2020. Les participants ont réaffirmé leur engagement à combattre les différentes ingérences dans le conflit et dans les affaires intérieures libyennes. Le retrait des forces étrangères et des mercenaires était au cœur de leurs préoccupations. Sur le volet économique, la conférence a rappelé l'importance de l'unité et l'intégrité des institutions financières du pays et la nécessité de répartir les richesses du pays de manière équitable et transparente.

- Remplacement de Jan Kubiz par Stephanie Williams comme représentant des Nations unies

Le porte-parole des Nations unies Stéphane Dujarric a annoncé le 23 novembre 2021 la démission de l'envoyé spécial des Nations unies en Libye, Jan Kubis, moins d'un an après sa prise de fonctions en janvier dernier et à un mois des élections nationales en Libye. Le Conseil de sécurité de l'ONU avait approuvé le 15 janvier la nomination de Jan Kubis, après 10 mois sans

remplacement suite au départ de Ghassan Salamé en mars 2020 pour des raisons de santé. Dans l'attente de son remplacement, Stephanie Williams a été nommée conseillère spéciale du Secrétaire général de l'ONU en charge de la Libye.

Actualités économiques

- Point sur le secteur bancaire libyen

Par sa structure et les services qu'il offre, le système bancaire libyen reflète à la fois la dépendance quasi-totale de l'économie du pays à la production de pétrole et l'omniprésence de l'Etat. Servant avant tout à recueillir les revenus pétroliers et les salaires des employés d'un secteur public hypertrophié, il s'est peu développé, n'a pas innové et souffre d'un déficit de confiance auprès des acteurs économiques, en Libye comme à l'étranger. Encore plus fragilisé aujourd'hui, dans un contexte de crise politique, sanitaire et économique, le secteur bancaire libyen devra faire l'objet de réformes et d'efforts de modernisation significatifs pour pouvoir accompagner la reconstruction du pays.

Le système bancaire libyen est, depuis longtemps, peu développé, peu performant et dominé par le secteur public.

Selon l'étude publiée en février 2020 par la Banque Mondiale, le système bancaire libyen se compose des deux branches de la Banque Centrale de Libye (BCL), de 19 banques commerciales, et de 4 banques spécialisées (Agricultural Bank, Savings and Real Estate Investment Bank, Development Bank and RIFI Bank).

[La Banque centrale libyenne est à la fois l'organisme de régulation du secteur bancaire et l'actionnaire unique ou majoritaire de six banques commerciales.](#) Ces banques détiennent 90% des dépôts et des prêts de l'ensemble du système bancaire. La Banque centrale agit aussi comme banque commerciale à certaines occasions. Elle émet des lettres de crédit et prend des engagements sur certaines entreprises d'Etat. Le **cumul des prérogatives de la Banque centrale est problématique** : il favorise les conflits d'intérêts (laisser-faire qui profiterait aux banques publiques, octroi de crédits à des bénéficiaires pourvus d'entregent, etc.). Les **mécanismes de régulation de l'institution sont défectueux** : il n'existe aucune notation des banques, les banquiers ne sont pas tenus d'une obligation de vigilance et les dispositifs de transparence ne sont pas appliqués en bonne et due forme. Ces

manquements sont une des principales causes de l'isolement international du secteur bancaire libyen.

Bien qu'affichant globalement un niveau d'actifs élevé et une forte pénétration du marché, les banques commerciales ne sont pas en mesure de développer les services bancaires requis par les acteurs économiques du pays. Employant près de 20 000 collaborateurs, mais disposant d'un réseau peu étendu (520 agences en 2016), les banques commerciales se targuent de contribuer au niveau élevé de l'inclusion financière en Libye (en 2017, 66% des adultes disposaient d'un compte bancaire, contre 37% en Tunisie ou 29% au Maroc). Mais ce score résulte essentiellement du nombre important de **comptes ouverts par les banques contrôlées par l'Etat au profit des agents publics** (plus de 80% de la population active) pour y recueillir leur salaire et n'offrant que peu de services. En matière de capitalisation, le secteur bancaire semble progresser, avec une valeur d'actifs estimée à 115,8 Mds LYD en 2019 (en croissance de 28,4% sur 4 ans). Mais ces montants, en l'absence d'audit, paraissent fortement surestimés et incluent de **nombreuses créances douteuses, notamment auprès des entreprises d'Etat**. Si l'argent semble disponible en Libye, il est peu mobilisable et l'accompagnement des entreprises par les banques libyennes reste timide (et quasi inexistant pour les PME en dépit d'un programme d'assistance technique d'Expertise France pour créer dans chaque banque une direction en charge des PME. Elles ne possèdent ni les informations (absence de registre des faillites permettant de vérifier la fiabilité d'un emprunteur, ou de cadastre pour identifier terrains et immeubles à prendre en gage), ni les capacités suffisantes pour prendre des décisions de crédit éclairées. L'essentiel de l'activité des banques commerciales libyennes consiste donc à émettre des lettres de crédit pour les importateurs.

L'implication des banques étrangères est très limitée. En développant leurs activités en Libye, elles s'exposent à un risque politique significatif auquel s'ajoute un risque opérationnel (manque de formation des agents du secteur), financier et de réputation (soupçons de non-respect des sanctions internationales). En dépit de ces risques, certaines banques italiennes, espagnoles et allemandes continuent d'opérer avec les acteurs économiques libyens.

Le secteur est aujourd'hui fragilisé par la division du pays.

La grave crise qui a conduit à la guerre civile et à la division du pays n'a pas épargné le secteur bancaire. La partition en 2016 entre le gouvernement reconnu par la

communauté internationale de Favez al Sarraj, à Tripoli, et celui du général Haftar à l'est du pays s'est également appliquée à l'institution bancaire centrale. Deux instances se sont partagé les prérogatives de la Banque centrale : la BCL de Tripoli qui relève du gouvernement d'unité nationale, reconnu par l'ONU et la branche de l'est, implantée à Bayda qui dépend du gouvernement du général Haftar. Cette scission a mis à mal les politiques monétaire et budgétaire du pays : **les deux banques centrales émettent de la monnaie sans se coordonner**. Plus de la moitié (46 des 88 Mds LYD) des dépôts des banques commerciales et entreprises publiques à la banque centrale sont détenues par la branche de Bayda. Son bilan atteignait au total 63 Mds LYD en juin 2020, en grande partie utilisés pour financer le budget du gouvernement intérimaire de l'est. En 2020 l'ONU a lancé, à la demande de Favez Al-Sarraj, un **audit indépendant des deux branches de la banque centrale**. Il a pour objectif de restaurer l'intégrité, la transparence et la confiance dans le système financier libyen et de créer les conditions d'unification des institutions financières libyennes. Le rapport d'audit, présenté au gouvernement le 8 juillet 2021, fait état d'un bilan total de la banque centrale de Tripoli de 196 Mds LYD en juin 2020 (+ 22% par rapport à septembre 2014), d'un doublement de la monnaie en circulation à 39 Mds LYD, et d'une légère baisse de 10% des réserves de change à 103 Mds LYD. Ces réserves servent pour l'essentiel à fournir les ménages en devises et financer les importations via l'octroi de lettres de crédits. Les crédits faits au budget de l'Etat ont plus que triplé pour atteindre 71 Mds LYD pour pallier le déclin des ressources pétrolières.

Le secteur bancaire libyen est pourtant clé pour la relance du pays.

Cet audit international constitue un premier pas vers la réunification indispensable de la Banque centrale laissant entrevoir la possibilité de mettre en œuvre une **réelle politique monétaire et une redistribution plus juste et transparente des revenus pétroliers**. Autant de conditions indispensables pour sortir de la crise actuelle et restaurer l'intégrité, la transparence et la confiance dans le système bancaire libyen. Les recommandations de la Banque mondiale portent essentiellement sur cet aspect. Elles préconisent, entre autres, d'améliorer à court terme la gouvernance du secteur, d'examiner la qualité des actifs des principales banques, d'améliorer la collecte des données bancaires, de reconstituer le cadastre et de reconstituer le système des paiements électroniques.

Mais pour accompagner la reconstruction du pays, son développement plus durable, les projets de diversification et de privatisation, il faudra aussi moderniser le système bancaire afin de lui permettre de **soutenir les nouveaux acteurs de la reconstruction** au-delà du secteur public et des grandes entreprises. Il faudra relancer certaines initiatives prises ces dernières années et stoppées par la crise (micro-crédit, mobile banking, développement de la banque islamique), et **attirer à nouveau les banques étrangères** (à l'instar de ce qui avait été accompli 2007 lorsque BNP Paribas prit 19% du capital de la Sahara Bank, une des plus importantes banques d'Etat) pour relancer la concurrence bancaire et améliorer la compétitivité du secteur.

Cela nécessitera un investissement important en formation et en développement de compétences dans la conception et la gestion de produits et services innovants, tels ceux fournis aujourd'hui par la Fintech.

marie.schutz@dgtresor.gouv.fr

présenter les différents outils de financement mis à disposition des opérateurs publics et des entreprises privées en présence de cinq sociétés françaises ayant fait le déplacement. Des rencontres personnalisées entre les institutionnels et les entreprises françaises ont eu lieu à la suite de cette séance plénière.

Evènements

► Le Cleantech Business Meeting

Organisée par Business France, une rencontre d'affaires réunissant les opérateurs tunisien et libyen du secteur de l'eau et de l'assainissement, ainsi que des entreprises françaises, s'est déroulée à l'hôtel Ramada Plaza les 14 et 15 décembre 2021.



L'Office national de l'assainissement (ONAS) et la Société nationale d'exploitation et de distribution des eaux (SONEDE) ont représenté la partie tunisienne, tandis que la partie libyenne l'a été par la Compagnie générale des eaux et des eaux usées (GCWW). Ces trois sociétés ont présenté le secteur de l'eau dans leur pays respectif ainsi que les enjeux qui y sont associés et leur stratégie à court et moyen terme. Dans un second temps, le Service Economique Régional de Tunis ainsi que la représentante du programme SUNREF Tunisie sont intervenus afin de

TUNISIE

Actualités économiques

► La loi de finance rectificative

Publiée le 17 novembre 2021 au Journal officiel, la loi de finance rectificative (LFR) réévalue le déficit budgétaire pour cette année de 5,9% à 7,8% du PIB (dons inclus), après 9,6% en 2020.

La hausse relative des recettes (+1,3 Md TND, soit +0,4 Md EUR) ne compense pas la hausse des dépenses réévaluées de +4 Md TND (+1,2 Md EUR) tirée des dépenses de subventions dans un contexte de hausse des cours du pétrole. Les besoins annuels de financements par emprunts ont été réévalués de 18,6 à 20,3 Md TND (6,2 Md EUR) pour l'ensemble de l'année. En dépit d'un recours accru aux emprunts domestiques (de 5,6 à 8,1 Md TND) le recours au financement extérieur prévu reste très important (12,1 Md TND soit 3,6 Md EUR).

La LFR reflète l'impact de la hausse des cours du pétrole et de la crise sanitaire sur les dépenses

La hausse des dépenses de subventions aux hydrocarbures liée à l'envolée des prix du pétrole explique les trois quart de la réévaluation des dépenses annuelles de + 1,2 Md EUR. Les dépenses budgétaires ont été réévaluées de près de 10% de 40,2 Md TND (12,3 Md EUR) dans la LFI à 44,2 Md TND (13,5 Md EUR), évolution principalement imputable à la flambée des cours du pétrole. La hausse des prix le baril de Brent (autour de 80 USD actuellement), bien au-delà de l'hypothèse retenue initialement de 45 USD dans la LFI a entraîné une réévaluation drastique des dépenses de subventions aux hydrocarbures de + 2,9 Md TND (+ 900 M EUR) pour atteindre 3,3 Md TND. Les autres subventions hors hydrocarbures restent inchangées à 2,7 Md TND. Les dépenses totales incluant le remboursement du principal de la dette ont quant à elles été réévaluées de 7% pour atteindre 55,5 Md TND (17 Md EUR).

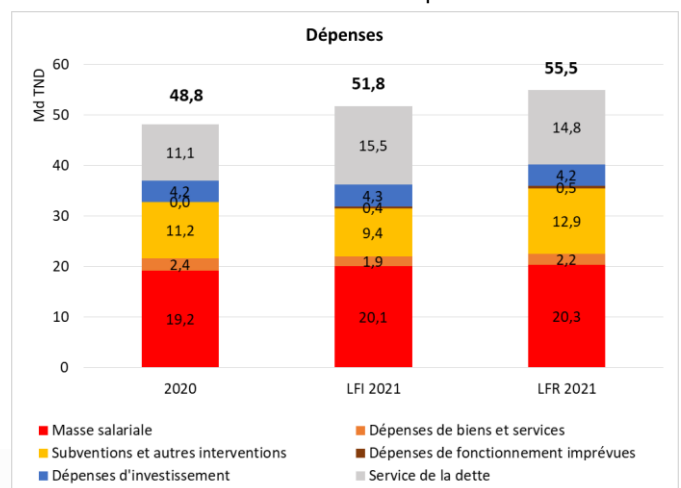
Des dépenses sociales et de santé encore révisées à la hausse, conséquence directe et indirecte d'une crise sanitaire mal gérée. La hausse des autres interventions publiques (hors subventions) de + 550 M TND (170 M EUR) pour atteindre 6,9 Md TND, est attribuée à celle des aides sociales (280 M TND avec la Banque mondiale) et à l'intervention du ministère de l'éducation pour la rentrée scolaire. Au total, les interventions publiques (subventions et autres) représenteraient 29% des

dépenses budgétaires pour 2021 et 10,7% du PIB. Les dépenses de biens et services ont progressé de +286 M TND par rapport à la LFI, en raison notamment d'un appui au budget du ministère de la santé au titre des achats de produits pharmaceutiques destinés aux structures de la santé et d'achats de vaccins anti-covid.

Les salaires absorbent plus du tiers des dépenses budgétaires et atteignent 17% du PIB. La LFR 2021 entérine également une légère réévaluation de la masse salariale de + 227 M TND (69 M EUR) passant de 20 à 20,3 Md TND. La masse salariale atteint environ 45,9% des dépenses budgétaires et 16,9% du PIB.

Les dépenses d'investissement stagnent autour de 4 Md TND. Elles représentent 4,2 Md TND dans la LFR 2021 contre 4,1 Md TND en 2019 avant la crise ; en revanche, leur part dans les dépenses budgétaires décroît à seulement 9,5% des dépenses budgétaires contre 11,5% en 2019.

Le service de la dette (principal et intérêt) est révisé à la baisse mais consomme encore plus du quart des dépenses totales. Le service de la dette s'avère moins important qu'initialement prévu (14,8 Md TND contre 15,5 Md TND dans la LFI), mais reste sur une pente ascendante, en hausse de 33% par rapport à 2020, de 50% en 2 ans et atteint 27% des dépenses totales.

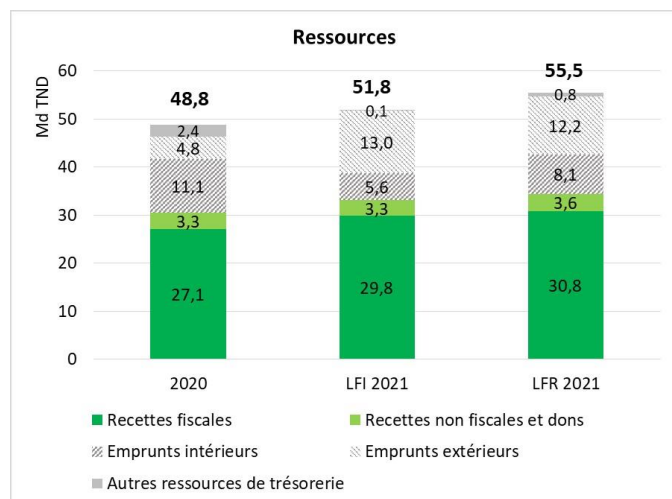


Dans un contexte de faible reprise, les recettes fiscales, bien que légèrement revues à la hausse, n'empêchent pas une forte dégradation du déficit budgétaire

La collecte supplémentaire de 400 M EUR de revenus fiscaux et non fiscaux ne permet pas de couvrir les dépenses supplémentaires. Les ressources budgétaires ont également été réexaminées à la hausse, mais dans une moindre mesure que les dépenses (34,4 Md TND

soit 10,6 Md EUR, contre 33,1 Md TND soit 10,2 Md EUR dans la LFI, en hausse de 4%). Ce sont principalement les recettes de **TVA** que la LFR 2021 estime plus élevées (+1,1 Md TND par rapport à la LFI à 8,7 Md TND), mais la LFR prévoit également un accroissement des recettes de **l'impôt sur les sociétés** (+561 M TND à 3,7 Md TND) et des **recettes non fiscales** (+619 M TND à 3,1 Md TND). A l'inverse, les recettes de **l'impôt sur le revenu** (-252 M TND par rapport à la LFI à 9,5 Md TND) et des **droits de consommation** (-245 M TND à 3,5 Md TND) devraient être moins importantes qu'initialement prévues.

En conséquence, le déficit budgétaire atteindrait 7,8% du PIB en 2021 (dons inclus), contre 5,9% prévus dans la LFI et 9,6% en 2020. Les besoins de financement ont été réévalués de 18,6 à 20,2 Md TND (6,2 Md EUR) dont plus de la moitié de ces besoins seraient encore financés par un recours au financement extérieur (12,1 Md TND soit 3,6 Md EUR) en dépit d'un recours accru aux emprunts domestiques (de 5,6 à 8,1 Md TND soit 2,5 Md EUR).



chloe.stutzmann@dgtresor.gouv.fr

Politiques sectorielles

➤ Tunisie : que faire des déchets ?

La Tunisie doit renforcer ses capacités et infrastructures de gestion des déchets. Si la gouvernance du secteur a été réformée en 2005 avec la création de l'ANGED (agence nationale de gestion des déchets), le cadre stratégique, réglementaire et fiscal du secteur nécessite d'être révisé. Plusieurs projets de centres de traitement plus innovants ont été définis, leur réalisation reste soumise à de nombreuses conditions : définition du modèle économique des concessions Design-Build-Operate, apport de

financements extérieurs, sécurisation des terrains dans un contexte de mobilisation sociale forte dans ce secteur.

La révolution de 2011 a mis en exergue les déficiences chroniques du système de traitement des déchets en Tunisie.

La Tunisie produit environ 2,6 millions de tonnes de déchets solides municipaux (soit 0,6 kg/habitant/jour en moyenne) par an. Toutefois **les disparités sont importantes entre milieu urbain** où le taux dépasse parfois le 1 kg/habitant/jour **et milieu rural** où le taux descend jusqu'à 0,15 kg/habitant/jour). En 2018, la production de déchets ménagers et assimilés est évaluée à 2 686 420 tonnes dont presque 75% proviennent des dix gouvernorats du Nord-Est et de l'Est de la Tunisie. Ces déchets sont caractérisés par une forte présence de matières organiques (63,2%) alors que les déchets plastiques représentent un taux de 9,4%, textiles 8,7%, papiers 8,6% et métalliques 1,6%.

Le taux de collecte des déchets municipaux s'élève à 80% en milieu urbain alors qu'il descend jusqu'à 10% en milieu rural. Le mode de traitement utilisé aujourd'hui en Tunisie pour les déchets municipaux ménagers consiste à les enfouir dans des décharges contrôlées. Le pays dispose de 13 décharges contrôlées ou centres d'enfouissement technique. **Le taux de recyclage des déchets reste toutefois faible et ne dépasse pas 4%** ce qui est essentiellement dû au manque de projets privés de valorisation des déchets.

Depuis sa création en 2005, l'Agence Nationale de Gestion des Déchets (ANGED) a pour mission de piloter la création et l'exploitation des décharges du pays. Pour cela, elle a recours aux entreprises privées mais leur rémunération reste du ressort des municipalités – sur la base du coût à la tonne soit 20 DTN/tonne. Compte tenu des lourdes contraintes financières des communes, celles-ci ne prennent en charge que 20% du coût. L'Etat subventionne donc le traitement des déchets à hauteur de 80% à travers une écotaxe appliquée sur certains produits ou services. Une part des taxes d'habitation et des taxes hôtelières est aussi affectée à la collecte des déchets. **Outre leurs difficultés financières, les communes manquent aussi de capacités humaines dédiées.** On compte aujourd'hui quelques 1200 engins de propreté en activité dans les communes tunisiennes et presque autant, en panne, stockés dans les parcs municipaux.

Depuis 2011, les revendications de la part de la société se multiplient. La crise de Sfax en est l'illustration.

[Pendant plus de deux mois les déchets se sont entassés et des affrontements ont récemment opposé des citoyens aux militaires, déployés pour protéger les institutions publiques.](#) Lors de manifestations à Agareb, non loin de Sfax, un homme est mort, asphyxié par les gaz lacrymogènes d'après ses proches et des témoins. Un poste de la garde nationale a été incendié le 9 novembre. [La ville disposait de la deuxième plus grande décharge à ciel ouvert de Tunisie et recevait 80% des déchets du gouvernorat.](#) Créée en 2008 pour une durée d'exploitation de cinq ans, la décharge avait fermé à la fin du mois de septembre 2021 sans qu'aucune infrastructure ne soit prévue pour assurer la continuité de la gestion des déchets de la région. **Les détritiques se sont donc accumulés pendant une cinquantaine de jours** jusqu'à ce que les autorités soient contraintes de rouvrir la décharge d'Agareb, provoquant la colère des riverains. Par ailleurs, la municipalité du Grand-Sfax a débuté les travaux de construction d'une extension du dépotier créé provisoirement début octobre.

[Fin novembre, les représentants de la société civile et des organisations syndicales régionales décidaient d'un commun accord de déclencher un mouvement de grève générale et de désobéissance fiscale](#) si la situation ne s'améliorait pas. Prévue le 10 décembre, la grève a finalement été reportée suite aux promesses des autorités centrales. Celles-ci se sont engagées à faire ramasser les déchets entassés dans les rues de Sfax pour les transférer vers un terrain domanial situé à 62 km de la ville. Ce terrain, loin des zones urbaines et des plantations, a été aménagé en une décharge provisoire. En outre, le ministère de l'Environnement a annoncé au début du mois de décembre le **développement des partenariats publics-privés dans le domaine du recyclage et de la valorisation des déchets** pour améliorer la situation du gouvernorat de Sfax. Mais plus que des mesures locales et ponctuelles, les autorités compétentes doivent définir un plan stratégique de traitement et de valorisation des déchets, le mettre en œuvre et l'évaluer régulièrement.

marie.schutz@dgtresor.gouv.fr

Evènements

- **Les journées de l'entreprise à Sousse 9-11 décembre 2021**

L'IACE (Institut arabe des chefs d'entreprise) a organisé du 9 au 11 décembre 2021 à Sousse les

« journées de l'entreprise » sur le thème « l'entreprise & la République : une reconstruction commune »

Avec 800 participants et des intervenants de haut niveau (Cheffe du gouvernement, ministre des finances, ministre de l'économie, Gouverneur de la banque centrale, Secrétaire général de l'UGTT...), ces rencontres ont mis l'accent sur les difficultés économiques majeures que la Tunisie rencontre depuis 10 ans et le besoin inéluctable de réformes avec l'appui du FMI et des partenaires étrangers.



Partant du principe que « *les entreprises et la république ont une valeur commune, la liberté* », ces rencontres ont permis à la Cheffe du gouvernement d'insister sur le rôle essentiel des entreprises pour la prospérité de la Tunisie et l'importance de restaurer la confiance entre le secteur public et privé. De leur côté, les chefs d'entreprise ont fait part de leur impatience, déplorant que rien n'ait été fait depuis de nombreuses années et désireux de savoir « quand et comment » seraient mises en œuvre les réformes annoncées. Le plan de sauvetage en préparation devrait être organisé autour de 14 axes et centré sur la réforme de la masse salariale de la fonction publique la réforme des entreprises publiques et des subventions en protégeant les plus vulnérables. Le ministre de l'économie prépare également un plan stratégique 2023/2025 accompagné de pactes sectoriels. De son côté, la ministre des finances a confirmé que la loi de finances aurait pour objectif de redynamiser les moteurs de la croissance et contiendrait des mesures à caractère fiscal pour soutenir l'investissement, promouvoir les entreprises, mobiliser l'épargne, digitaliser les administrations, faciliter le paiement électronique et lutter contre l'évasion fiscale. Elle ne prévoit pas de hausse de la fiscalité directe mais plutôt un élargissement de l'assiette (en visant aussi le secteur informel). Enfin, tous ont confirmé que la Tunisie honorerait ses engagements en termes de dette publique et que « *la Tunisie était loin du Club de Paris* » !

CALENDRIER ET INDICATEURS

Calendrier

Libye :

Report des élections nationales à une date à déterminer

20 février 2022 : Sommet sur le pétrole et le gaz

Sommet rassemblant décideurs politiques et entreprises du secteur des hydrocarbures

Tunisie :

15 février 2022: date de clôture des dépôts de candidature au Grand Prix VIE

28 mars 2022 : French Agri Tour

Rencontres avec les entreprises françaises de l'industrie agroalimentaire

Union Européenne :

1^{er} janvier – 30 juin 2022 : présidence française du Conseil de l'Union européenne

17-18 février 2022 : sommet entre l'UE et l'Union Africaine

Sommet rassemblant à Bruxelles les dirigeants des 27 et ceux des 55 membres de l'Union Africains en présentiel, si les conditions sanitaires le permettent

Indicateurs

Indicateur	Tunisie	Libye
Population 2020	11 818 618	6 871 287
Croissance du PIB	+0,7% (g.t) (T3 2021)	-60,3% (g.a) (2020)
PIB par habitant 2020	3 984 USD	5 504 USD
Taux de chômage	18,4% (T3 2021)	18,6% (2020)
Taux d'inflation	6,3% (oct. 2021)	1,4% (2020)
Taux d'intérêt directeur	6,25%	2,0%
Balance commerciale	-12 Md TND (Au 30/09/21)	+14,8 Md LYD (2020)
Compte courant	-4,3 Md TND (Au 31/07/21)	-5,7 Md LYD (2020)
Dette publique	101,2 Md TND (Au 31/08/21) 84% du PIB (2020)	//
Flux d'IDE	946 M TND (-7,4% en g.a) (S1 2021)	//
Production de pétrole brut	42 000 b/j (avril 2021)	1,15 M b/j (sept. 2021)
Indice de perception de la corruption (2020)	69^{ème}/179	173^{ème}/174
Coronavirus (dec. 2021)		
- Contamination	721 031	381 749
- Décès	25 470	5 598
- Primo-vaccinés	54%	26,1%
- Vaccinés	46,1%	11%

La direction générale du Trésor est présente dans plus de 100 pays à travers ses Services économiques.

Pour en savoir plus sur ses missions et ses implantations : www.tresor.economie.gouv.fr/tresor-international